
LES GRANDES VOIX DU SPORT : MARC HODLER

par *ÉRIC LAHMY*



Me Marc Hodler est sans aucun doute l'un des dirigeants les plus importants du sport mondial. Président de la Fédération Internationale de Ski et de l'Assemblée des Fédérations Internationales de Sports d'hiver, membre du Comité International Olympique, il est également un homme très expérimenté et très apprécié. Avocat à Berne, il s'est placé aujourd'hui en demi-retraite afin de donner plus de temps à son spot-t. Il a pour cela passé ses dossiers les plus importants de son cabinet juridique à son fils cadet.

Quand on interroge Me Hodler sur sa carrière sportive, il rappelle qu'elle fut placée au départ sous le signe du hasard. Né à Berne il y a soixante-six ans, il part très jeune pour la haute montagne ; son frère cadet de quatre ans, pour des raisons de santé, doit respirer l'air des hauteurs. Son père achète un chalet à Murren, parce que ce village est le plus élevé de l'Oberland bernois. Or c'est en ce lieu même qu'Arnold Lunn, en 1920, marque l'histoire du sport: il crée et fait disputer le premier slalom. Arnold Lunn, grand ami de la montagne, impose le ski alpin à la réticence des maîtres (nordiques) du jeu d'alors. Le jeune Hodler vit ces péripéties de son observatoire privilégié. Son père encourage sa pratique sportive. L'école ne délivre pas d'autorisation d'absence pour disputer des compétitions, Marc Hodler se fait donc porter malade chaque fois qu'un titre est en jeu. Il entre dans l'équipe nationale quand, en 1938, à l'entraînement pour les cham-

pionnats du monde, il est victime d'un grave accident. Pendant quatre autres années, il continue de skier, avec cette étrange recommandation de la Faculté : interdiction de tomber. Dans les dix années qui suivent, Marc Hodler entraîne l'équipe étudiante, puis l'équipe nationale (1939-1948).

En 1946, au premier Congrès de la FIS, il est chargé d'établir les règlements de ski des Jeux de 1948. Vice-président de la Fédération suisse de ski, il est élu en 1951, à trente-trois ans, président de la Fédération Internationale. Poste où il sera reconduit, depuis, sans désemparer, chaque deux ans. Membre du CIO depuis 1963, Me Hodler, au lendemain des championnats du monde 1985 de Bormio et de Seefeld, a bien voulu faire le point pour la **Revue Olympique**.

Eric Lahmy : M. le président, les championnats du monde de ski de Bormio et de Seefeld viennent de prendre fin à la mi-février. L'occasion paraît

bonne de faire le bilan technique de l'événement. L'écho qu'en a donné la presse est très positif. Qu'en pensez-vous ?

Marc Hodler : Bien que nous ayons connu le plus mauvais hiver depuis vingt ou trente ans, nous avons pu voir se dérouler les championnats du monde dans d'excellentes conditions techniques. Les pistes étaient parfaites, grâce aussi à l'utilisation de neige artificielle.

Nous avons assisté également à une révolution dans le ski de fond. De nouvelles techniques ont rendu caduques les anciennes méthodes. Cependant, le « pas de patineur » pose des problèmes pour des raisons médicales et sportives, de loyauté envers les concurrents. Nous avons nommé une commission chargée de faire des propositions sur la question.

En outre les compétitions de ski alpin nous ont permis de voir apparaître une nouvelle génération de skieurs complets : je cite pour preuve le fait que nous avons vu un technicien champion du monde de descente, tandis qu'un descendeur parvenait à s'imposer en slalom géant.

E. L. : Reprenons ces divers points : et tout d'abord, quelles sont les « raisons médicales et sportives » qui pourraient amener l'abandon ou l'interdiction du pas de patineur en ski de fond ?

M. H. : Un certain nombre de médecins estiment que le pas de patineur, effectué non pas avec des patins, mais en l'occurrence avec des skis, pourrait affecter gravement l'intégrité physique de ses pratiquants, surtout les jeunes, notamment au niveau des hanches et des genoux. Si ces craintes s'avéraient justifiées, nous ne pourrions certes laisser se développer une technique destructrice de la santé. En effet, si le pas de patineur était accepté en compétition, il rendrait caduque le style classique et serait adopté par des millions de skieurs ! S'il est démontré qu'il représente une technique handicapante, il n'est pas question de laisser les choses aller.

La question n'est certes pas encore tranchée, loin de là. D'autres médecins estiment que le pas de patineur n'est pas dangereux. Par ailleurs, le pas de patineur utilisant les deux traces des parcours, ce qui est le cas dans les montées, peut gêner les concurrents. La commission que nous avons nommée devra nous donner les moyens de trancher après s'être fait une opinion.

E. L. : Au cas où le pas de patineur était jugé néfaste, quelles mesures prendriez-vous ?

M. H. : Les solutions sont nombreuses. On pourrait interdire purement et simplement cette technique par un règlement. On pourrait la confiner, en faire une discipline à part, un peu comme la natation qui prévoit des courses en nage libre et dans les « spécialités » : brasse, papillon, etc. On peut également rendre cette technique impossible à pratiquer par une préparation particulière des pistes. Nous déciderons en fonction des éléments, après une étude approfondie.

E. L. : Passons au ski alpin. Vous dites que son évolution a été changée. Comment cela a-t-il pu être fait, en agissant uniquement sur le programme ?

M. H. : Nous avons réintroduit dans nos programmes le combiné comme discipline à part. Alors qu'avant, le combiné se jouait à l'addition des points obtenus dans les épreuves spéciales. De plus, nous avons ajouté au programme un « Super G », course située, de par ses caractéristiques, entre la descente et le géant, et nécessitant chez ses pratiquants un alliage de qualités de vitesse et de maîtrise technique. Nous avons de ce fait créé un pont entre les descendeurs et les techniciens, et ainsi des skieurs complets. Un des avantages de ces mesures est qu'elles nous faciliteront, dans l'avenir, la planification des descentes. Nous pourrions réaliser des parcours de descentes plus techniques et moins rapides, et ainsi tourner le dos à une évolution dangereuse.

Les descentes devenaient de plus en plus rapides et périlleuses. On en était arrivé, pour permettre de les disputer, à une conception de la piste de descente à haut risque, véritable « skidromes », comme on parle de vélodromes ou d'autodromes, super-préparés et spécialisés, armés de filets de protection et de tout un matériel très élaboré et bien entendu très coûteux.

Une telle conception raréfiait le nombre de pistes aménagées, et provoquait une situation qui n'était pas compatible avec la pratique la plus large du sport. On aboutissait à une sorte de « Formule 1 » du ski qui ne nous paraissait guère souhaitable !

E. L. : Le sport moderne est ainsi envahi, du fait de la compétition intense, de ce qu'on pourrait appeler de « faux progrès », c'est-à-dire d'évolutions à la fois fort coûteuses, dangereuses ou incompatibles avec une pratique du grand nombre. Comment combattez-vous de telles nuisances ?

M. H. : Des recherches très sérieuses sont faites en ce qui concerne la technologie du matériel. Si on laissait faire, celui qui sortirait un produit

révolutionnaire pourrait prendre un avantage déterminant, dans lequel la qualité de l'athlète n'aurait que peu de part. Aussi avons-nous établi une règle par laquelle nous prévoyons que nous ne permettrions pas l'utilisation d'une technologie qui ne serait pas déposée au plus tard le 15 mai précédant le début de la saison à la FIS. Ce qui nous donne six mois pour étudier et nous faire une opinion. Bien entendu, nous n'acceptons de changements que réellement sûrs, sains, et apportant un vrai progrès.

Au chapitre des faux progrès, je vous donnerais l'exemple des vêtements. On a mis au point pour le ski alpin des habits empêchant toute pénétration de l'air, particularité qui favorise la vitesse. Mais si vous utilisez de tels vêtements, vous transpirez également beaucoup. Les coureurs risquent de tomber malades à la suite de soudains refroidissements.

Ce n'est pas tout. Ces vêtements sont également très glissants. En cas de chute, le skieur file sur la neige sans s'arrêter : il peut parcourir des distances de trois ou quatre cents mètres sans pouvoir freiner. Cela augmente bien entendu de façon considérable les risques de chocs, de blessures graves.

Aussi avons-nous établi des règles strictes, et nous les faisons respecter en testant les combinaisons. Nous pouvons ainsi établir la masse d'air qui passe par centimètre carré de tissu. Le vêtement qui ne répond pas aux normes est interdit.

Nous nous sommes trouvés devant un problème équivalent avec les sauteurs. On avait étudié des vêtements caractérisés par le fait qu'ils laissaient l'air s'engouffrer en face, mais ne le laissaient pas s'échapper dans le dos. On obtenait ainsi chez le sauteur en vol un profil en aile d'avion, qui lui assurait ainsi une grande portance supplémentaire. L'un des risques encourus était que tous les tremplins fussent dépassés par la longueur des sauts. Le choix était simple : ou bien interdire ces combinaisons, ou changer tous les tremplins, avec les énormes frais que vous imaginez. On ne pouvait longtemps hésiter.

Nous avons connu des problèmes équivalents avec les skis. On sait qu'un ski doit glisser sur la neige, grâce à sa forme et son élasticité, avec un maximum d'air entre lui et la neige. Des techniciens ont créé des constructions qui permettaient de pulser de l'air sous le ski. Nous avons interdit ce système. Il aurait contraint, pour des raisons de sécurité, d'aménager des pistes. Ce qui nous aurait

posé de difficiles problèmes d'antagonismes avec la protection des forêts.

E. L. : Des problèmes de cet ordre, vous en avez d'ailleurs connu à Bormio.

M. H. : Oui, mais il s'agissait de tout autre chose. Bormio avait besoin de cette piste. Jusqu'ici, il n'était pas possible de skier au village, et on ne disposait que des pistes à Bormio « 2000 ». Au-delà des compétitions, la nouvelle piste représentera un immense avantage touristique pour la station.

E. L. : Ceci nous rapproche des problèmes politiques. Ils sont rares, dans les sports d'hiver. Les Jeux Olympiques d'hiver ne sont pas boycottés.

M. H. : J'ai l'habitude de dire que la neige est une matière très sage politiquement, qui ne tombe que sur des pays très raisonnables. Mais il y a autre chose : les Jeux d'hiver sont sauvegardés par les Jeux d'été, seuls considérés comme le suprême rassemblement de la jeunesse mondiale. Cette grande ombre portée par les sports d'été nous sauve. C'est ce même parapluie olympique qui jusqu'ici a permis aux championnats mondiaux organisés par les grandes fédérations, d'athlétisme, de natation, etc., de ne pas être troublés ou menacés.

E. L. : Cela ne vous empêche pas d'avoir une position bien précise au sujet des boycotts des Jeux.

M. H. : Ma politique à ce sujet est connue. Elle consiste à ne pas s'occuper du boycott. Le boycott est le problème des boycotteurs, pas le nôtre. L'essentiel, pour nous, est de ne pas en faire une arme.

E. L. : Passons à un autre sujet, constamment remplacé sur la sellette depuis plusieurs années : la Coupe du Monde. Elle a été accusée de mille maux, et nous avons vu qu'une nouvelle formule était proposée par M. Serge Lang.

M. H. : Le grand débat de la Coupe du monde tourne autour du nombre de compétitions. On affirme, d'une façon à mon avis injustifiée, que la Coupe est surchargée. Mais si l'on se réfère à ses origines, on se souvient qu'en 1967, la Coupe avait repris très exactement les calendriers des grandes équipes nationales. Que prévoient-ils, ces calendriers ? Que, chaque année, chaque équipe irait visiter les sept autres pays alpins. De plus, il y avait des échanges de compétitions avec les pays scandinaves. Enfin, comme l'Europe était visitée par les skieurs canadiens et américains, ceux-ci avaient demandé bien naturellement la réciproque, pour animer leurs saisons.

En réalité, la Coupe du monde n'a introduit qu'une seule compétition supplémentaire chaque deux ans, au Japon, afin de donner aux skieurs d'Extrême-Orient une grande manifestation.

Ce n'est que lorsque la Coupe du monde a été utilisée pour promouvoir le ski dans des sites où l'on pouvait réunir un grand nombre de spectateurs que le programme a commencé à représenter une charge pour les skieurs. Ce sont ces petites compétitions de semaine qu'il faut éliminer ou réduire. Dernièrement, M. Lang a même eu l'idée de faire disputer un slalom à Vienne, sur de la neige artificielle. Un projet qui a soulevé une forte opposition. De la même façon, des compétitions de petit calibre, en Espagne et en France, très coûteusement organisées, puisque des avions spéciaux avaient été affrétés pour les skieurs, ont dû être finalement annulées en raison du manque de neige.

A mon avis, le seul changement important, pour la Coupe du monde, devrait revenir à libérer les semaines.

Il ne faut pas oublier, quand on instruit le procès de la Coupe du monde, de dire qu'elle a eu l'avantage de limiter la saison : avant, on disputait des compétitions jusqu'au mois de juin. Désormais, le calendrier débute fin novembre, et il est clôturé le troisième week-end de mars. Cela constitue un grand avantage pour les skieurs, qui peuvent être libérés suffisamment tôt, et retrouver leur famille, leurs études, leur profession. Grâce aux Universités d'été et des études planifiées, nos champions, à condition d'accepter d'allonger la durée de leur cursus, peuvent se vouer à leur formation.

E. L. : Récemment, un journaliste opposait ce qu'il appelait « l'élite de la Coupe du monde » et « la masse des coureurs de troisième choix attirés par les prestiges d'un championnat mondial ou de Jeux Olympiques ». Que faut-il penser d'une opinion aussi tranchée ?

M. H. : Dans la Coupe du monde, nous cherchons à rassembler l'élite. En-dessous de cette compétition très sélective, nous organisons des Coupes continentales : d'Europe, la Can Am, la Coupe Asiatique, qui représentent en quelque sorte une « deuxième division » du ski ; la « troisième division » est constituée par les courses appelées FIS.

Nous envisageons d'ailleurs un système de promotions et de relégations entre ces trois « divisions » qui se feraient en fonction des classements obtenus à l'intérieur de chaque division, Il s'agit encore de projets, il n'y a rien de définitif.

Il n'est d'ailleurs pas sûr que nous parvenions à échafauder un système cohérent : dans le ski, on ne peut comparer, comme dans les sports mesurables, tels que l'athlétisme ou la natation, ce qui se fait d'un endroit à un autre : chaque course est différente, chaque parcours est unique.

E. L. : Le ski s'est longtemps trouvé dans une situation ambiguë, dans le monde olympique, en raison de la façon dont il envisageait l'amateurisme. Aujourd'hui, l'évolution générale fait que ce sport ne fait plus scandale. L'argent ne fait plus peur.

M. H. : Nous étions en avance sur les autres. Cela tient aux conditions spéciales de la pratique compétitive en ski. Dans les autres sports, il est possible de s'entraîner à domicile. Le skieur, dès le mois d'août, doit pratiquer son sport sur des glaciers. La préparation technique exige qu'il passe, chaque mois, deux à trois semaines loin de sa famille.

Même chose en compétition. Prenons un grand champion d'athlétisme. Il peut contenir un déplacement dans le cadre d'une journée. Il n'est pas de pistes, d'aires d'élan, de terrains, qui représentent des caractéristiques telles qu'ils nécessitent un entraînement sur place. Nous, en revanche, demandons, pour des raisons de sécurité, que chaque skieur effectue, dans les trois ou quatre jours précédant une descente, une série de parcours de reconnaissance. Même chose pour les sauts. Un concours prend donc une semaine. Ces spécificités du ski le rendent incompatibles avec les vieilles notions de l'amateurisme.

Mais il y a autre chose : derrière ce sport, travaille une grande industrie d'équipements et de tourisme. Si, en Suisse, on estime que la qualité des hôtels joue un rôle équivalent de celui de l'équipe nationale, une saison de défaites, en Autriche et peut-être même en France, est perçue comme une catastrophe nationale. Le marché est énorme, car des millions de personnes achètent, chaque année, des équipements coûteux : skis, vêtements, souliers, fixations, bâtons, etc.

Nous avons donc d'un côté des coureurs qui avaient besoin, en raison des exigences extraordinaires de leur pratique, que quelqu'un les défraie pour le temps perdu, de l'autre des industriels disposés à les aider. Pour éviter que les excès d'un professionnalisme que nous refusons s'installent, nous avons envisagé le système des « pools » : une sorte de triangle fournisseurs - équipe nationale - coureurs, dans le but d'aider ces derniers à concourir et à se réintégrer dans la vie active, carrière achevée.

Pendant des années, nous avons été les brebis galeuses du sport amateur, mais le temps a montré que nous étions en avance. On nous donne maintenant en exemple. Ce que nous avons fait dans le temps était juste. Aujourd'hui nous ne voulons pas aller plus loin, car alors nous déboucherions sur un professionnalisme, fort cruel dans le principe, où les meilleurs gagnent beaucoup et les autres n'ont rien. Alors qu'avec le « pool », nous obtenons une répartition beaucoup plus équitable des moyens sur l'ensemble de nos coureurs.

Nous cherchons d'ailleurs à éviter de récompenser nos skieurs par de l'argent seulement; notre préférence va à une aide professionnelle. Je vous citerai les deux cas exemplaires de l'Autriche et de l'Allemagne, avec les écoles supérieures de skieurs de Stams et de Berchtesgaden, d'où sont sortis par exemple toute l'équipe du saut autrichien, dont le champion du monde Schnabl, par exemple, est aujourd'hui médecin diplômé ! Avec ces écoles, il est donc possible de se préparer pour les sommets sportifs et d'exercer ensuite la profession qu'on a choisi, grâce à des études aménagées, étalées.

E. L. : Quelle est la grande option de votre Fédération, en dehors de ce que nous avons vu jusqu'ici ?

M. H. : Elle concerne le développement et la promotion du ski. Ce sport n'est pas confiné aux pays de montagne, des exemples extraordinaires le montrent. Dans notre organisme mondial, nous enregistrons, par exemple, à côté des 130 000 membres licenciés de la Fédération suisse, quelque 100 000 licenciés de la Fédération des Pays-Bas ! Aussi tentons nous d'aider financièrement les petites Fédérations.

Aujourd'hui, nous réunissons cinquante-cinq nations, dont seules quelques-unes ne disposent ni de montagnes ni de neige. Ainsi, la Fédération sénégalaise n'existe en partie que parce que ce pays a de nombreux étudiants qui étudient à Paris, dont quelques-uns skient fort bien d'ailleurs. Le Kenya ne deviendra un pays de sports d'hiver que quand des transports vers le Kilimandjaro seront organisés. Mais nous ne cherchons pas à atteindre à l'universalité. Peut-être en effet entrerions-nous alors dans des problèmes de politique, que notre dimension limitée nous a épargné jusqu'ici.

E. L.

